Document émis électroniquement

Registre de Commerce et des Sociétés
Numéro RCS : B191912
Référence de dépôt : L160110481
Déposé et enregistré le 22/06/2016

ILAPPYX20160510T16543401_001

No. RCSL : B191912	Matricule : 2014 2222 575
	Date d'entrée eCDF : 21/06/2016

BILAN

Exercice du 01 01/01/2015 **au** 02 31/12/2015 *(en* 03 EUR *)*

Carsharing Luxembourg S.A.

3, RUE DU LABORATOIRE
L-1911 LUXEMBOURG

ACTIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capital souscrit non versé	1101		101		102	
I. Capital souscrit non appelé	1103		103		104	
II. Capital souscrit appelé et non versé	1105		105		106	
B. Frais d'établissement	1107		107		108	
C. Actif immobilisé	1109		109	157.174,58	110	
I. Immobilisations incorporelles	1111	Note 3	111	32.686,72	112	
1. Frais de recherche et de développement	1113		113		114	
2. Concessions, brevets, licences, marques, ainsi que droits et valeurs similaires s'ils ont été	1115		115	32.686,72	116	
a) acquis à titre onéreux, sans devoir figurer sous C.I.3	1117		117	32.686,72	118	
b) créés par l'entreprise elle-même	1119		119		120	
3. Fonds de commerce, dans la mesure où il a été acquis à titre onéreux	1121		121		122	
4. Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	1123		123		124	
II. Immobilisations corporelles	1125	Note 4	125	124.487,86	126	
1. Terrains et constructions	1127		127	9.298,79	128	
2. Installations techniques et machines	1129		129	8.919,81	130	

No. RCSL : B191912	Matricule : 2014 2222 575

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
3. Autres installations, outillage et mobilier	1131		131	106.269,26	132	
4. Acomptes versés et immobilisations corporelles en cours	1133		133		134	
III. Immobilisations financières	1135		135		136	
1. Parts dans des entreprises liées	1137		137		138	
2. Créances sur des entreprises liées	1139		139		140	
3. Parts dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1141		141		142	
4. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1143		143		144	
5. Titres et autres instruments financiers ayant le caractère d'immobilisations	1145		145		146	
6. Prêts et créances immobilisées	1147		147		148	
7. Actions propres ou parts propres	1149		149		150	
D. Actif circulant	1151		151	1.214.085,05	152	1.573.557,11
I. Stocks	1153		153		154	
1. Matières premières et consommables	1155		155		156	
2. Produits et commandes en cours	1157		157		158	
3. Produits finis et marchandises	1159		159		160	
4. Acomptes versés	1161		161		162	
II. Créances	1163	Note 5	163	45.080,12	164	3.557,11
1. Créances résultant de ventes et prestations de services	1165		165	9.729,97	166	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1167		167	9.729,97	168	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1169		169		170	
2. Créances sur des entreprises liées	1171		171		172	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1173		173		174	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1175		175		176	
3. Créances sur des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1177		177		178	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1179		179		180	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1181		181		182	

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
4. Autres créances	1183	183	35.350,15	184	3.557,11
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1185	185	35.350,15	186	3.557,11
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1187	187		188	
III. Valeurs mobilières et autres instruments financiers	1189	189		190	
1. Parts dans des entreprises liées et dans des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1191	191		192	
2. Actions propres ou parts propres	1193	193		194	
3. Autres valeurs mobilières et autres instruments financiers	1195	195		196	
IV. Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	1197	197	1.169.004,93	198	1.570.000,00
E. Comptes de régularisation	1199	199		200	
TOTAL DU BILAN (ACTIF)		201	1.371.259,63	202	1.573.557,11

No. RCSL : B191912	Matricule : 2014 2222 575

PASSIF

		Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
A. Capitaux propres	1301		301	1.312.756,33	302	1.558.306,24
I. Capital souscrit	1303	Note 6	303	1.570.000,00	304	1.570.000,00
II. Primes d'émissions et primes assimilées	1305		305		306	
III. Réserves de réévaluation	1307		307		308	
IV. Réserves	1309		309		310	
1. Réserve légale	1311		311		312	
2. Réserve pour actions propres ou parts propres	1313		313		314	
3. Réserves statutaires	1315		315		316	
4. Autres réserves	1317		317		318	
V. Résultats reportés	1319		319	-11.693,76	320	
VI. Résultat de l'exercice	1321		321	-245.549,91	322	-11.693,76
VII. Acomptes sur dividendes	1323		323		324	
VIII. Subventions d'investissement en capital	1325		325		326	
IX. Plus-values immunisées	1327		327		328	
B. Dettes subordonnées	1329		329		330	
1. Emprunts convertibles	1413		413		414	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1415		415		416	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1417		417		418	
2. Emprunts non convertibles	1419		419		420	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1421		421		422	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1423		423		424	
C. Provisions	1331	Note 8	331	21.086,25	332	8.210,00
1. Provisions pour pensions et obligations similaires	1333		333		334	
2. Provisions pour impôts	1335		335	12.605,00	336	3.210,00
3. Autres provisions	1337		337	8.481,25	338	5.000,00
D. Dettes non subordonnées	1339	Note 10	339	37.417,05	340	7.040,87
1. Emprunts obligataires	1341		341		342	
a) Emprunts convertibles	1343		343		344	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1345		345		346	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1347		347		348	

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
b) Emprunts non convertibles	1349	349		350	
i) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1351	351		352	
ii) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1353	353		354	
2. Dettes envers des établissements de crédit	1355	355		356	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1357	357		358	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1359	359		360	
3. Acomptes reçus sur commandes pour autant qu'ils ne sont pas déduits des stocks de façon distincte	1361	361		362	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1363	363		364	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1365	365		366	
4. Dettes sur achats et prestations de services	1367	367	27.220,43	368	3.830,87
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1369	369	27.220,43	370	3.830,87
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1371	371		372	
5. Dettes représentées par des effets de commerce	1373	373		374	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1375	375		376	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1377	377		378	
6. Dettes envers des entreprises liées	1379	379		380	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1381	381		382	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1383	383		384	
7. Dettes envers des entreprises avec lesquelles l'entreprise a un lien de participation	1385	385		386	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1387	387		388	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1389	389		390	
8. Dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale	1391	391	10.196,62	392	3.210,00
a) Dettes fiscales	1393	393	5.079,40	394	3.210,00
b) Dettes au titre de la sécurité sociale	1395	395	5.117,22	396	

	Référence(s)		Exercice courant		Exercice précédent
9. Autres dettes	1397	397		398	
a) dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à un an	1399	399		400	
b) dont la durée résiduelle est supérieure à un an	1401	401		402	
E. Comptes de régularisation	1403	403		404	
TOTAL DU BILAN (PASSIF)		405	1.371.259,63	406	1.573.557,11

CARSHARING Luxembourg S.A.
Siège social : 3, rue du Laboratoire
L-1911 Luxembourg
R.C.L.: B 191.912

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

1. GENERALITES

La société a été constituée le 5 novembre 2014 sous la forme de société anonyme de droit luxembourgeois pour une durée illimitée. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville.

La Société a pour objet l'exploitation de plate-formes de partage des véhicules routiers (<<carsharing>>), faisant partie d'une flotte, destinés à l'utilisation systématique et à tour de rôle par des personnes préalablement abonnées et contre paiement à l'exclusion de véhicules de location ou de location-vente.

En outre, la société pourra exercer toute autre activié commerciale à moins qu'elle ne soit spécialement réglementée. D'une façon générale, elle pourra faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou développer la réalisation. Elle pourra s'intéresser, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, dans toutes les sociétés ou entreprises se rattachant à son objet ou de nature à le favoriser et à le développer.

L'exercice social commence le 1er janvier et finit le 31 décembre.

2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1. Principes généraux

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur au Luxembourg selon la méthode du coût historique.

Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi du 19 décembre 2002, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La préparation des comptes annuels implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer leur jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. La Direcrion estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats de la Société.

La Société fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

2.2. Principales règles d'évaluation

Les principales règles d'évaluation adoptées par la Société sont les suivantes :

2.2.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient, déduction faite des amortissements et corrections de valeur cumulés. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les taux linéaires appliqués sont les suivants :

Licences acquises : 25%
Marques et franchises : 25%

2.2.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition qui comprend les frais accessoires ou au coût de revient. Elles sont amorties sur base de leurs durées d'utilisation estimées.

Les taux linéaires appliqués sont les suivants :

Agencements et aménagements de terrains : 50% et 20%
Installations techniques et machines : 25%
Véhicules de transport : 25%
Matériel informatique : 25%

Lorsque la Société considère qu'une immobilisation corporelle a subi une diminution de valeur de nature durable, une réduction de valeur complémentaire est effectuée de manière à refléter cette perte. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

2.2.3. Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est compromis. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues si les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.2.4. Conversion des postes en devise

La Société tient sa comptabilité en Euro.

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre qu'en Euro sont enregistrées en Euro au cours de change en vigueur à la date de transaction. Les frais d'établissement et les immobilisations exprimés dans une devise autre qu'en Euro sont convertis en Euro au cours de change historique en vigueur au moment de la transaction. A la date de clôture, ces immobilisations restent converties au cours de change historique.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur convertie au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules les pertes de change non réalisées sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Lorsqu'il existe un lien économique entre un actif et un passif, ceux-ci sont évalués globalement selon la méthode décrite ci-dessus et seule la perte de change nette non réalisée est enregistrée au compte de profits et pertes et les gains de change non réalisés ne sont pas enregistrés.

2.2.5. Provisions

Les provisions ont pour objet de couvrir des pertes ou des dettes qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à leur date de survenance.

Des provisions sont également constituées pour couvrir des charges qui trouvent leur origine dans l'exercice ou dans un exercice antérieur et qui sont nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture du bilan, sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant ou quant à la date de leur survenance.

Les provisions pour impôts correspondant à l'obligation fiscale estimée par la Société sont enregistrées en « Dettes fiscales ». Les avances versées sont comptabilisées à l'actif du bilan sous le poste « Autres créances ».

2.2.6. Montant net du chiffre d'affaires

Le montant net du chiffre d'affaires comprend les montants résultant de la vente des produits et de la prestation des services correspondant aux activités ordinaires de la Société, déduction faite des réductions sur ventes, ainsi que de la taxe sur la valeur ajoutée et d'autres impôts directement liés au chiffre d'affaires.

3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Licences et marques aquises à titre onéreux	Total
Valeur brute		
Au 31.12.2014	0,00	0,00
Entrées	34.578,75	34.578,75
Sorties	0,00	0,00
Au 31.12.2015	34.578,75	34.578,75
Corrections de valeur cumulées		
Au 31.12.2014	0,00	0,00
Dotations de l'exercice	1.892,03	1.892,03
Reprises de l'exercice	0,00	0,00
Au 31.12.2015	1.892,03	1.892,03
Valeur nette		
Au 31.12.2014	0,00	0,00
Au 31.12.2015	32.686,72	32.686,72

CARSHARING Luxembourg S.A.
Siège social : 3, rue du Laboratoire
L-1911 Luxembourg
R.C.L.: B 191.912

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements de l'exercice se présentent comme suit :

	Agencements et aménagements de terrains	Installations techniques et machines	Autres installtaions, outillages mobilier et matériel roulant	Total
Valeur brute				
Au 31.12.2014	0,00	0,0C	0,00	0,00
Entrées	9.688,85	9.957,00	118.545,98	138.191,83
Sorties	0,00	0,0C	0,00	0,00
Au 31.12.2015	9.688,85	9.957,00	118.545,98	138.191,83
Corrections de valeur cumulées				
Au 31.12.2014	0,00	0,0C	0,00	0,00
Dotations de l'exercice	390,06	1.037,19	12.276,72	13.703,97
Reprises de l'exercice	0,00	0,0C	0,00	0,00
Au 31.12.2015	390,06	1.037,19	12.276,72	13.703,97
Valeur nette				
Au 31.12.2014	0,00	0,0C	0,00	0,00
Au 31.12.2015	9.298,79	8.919,81	106.269,26	124.487,86

5. CRÉANCES

Les créances se composent principalement de :

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014
Clients	9.729,97	C
Impôt sur le revenu des collectivités (IRC)	3.210,00	3.210,00
TVA à recevoir	32.140,15	347,1
	45.080,12	3.557,11

CARSHARING Luxembourg S.A.
Siège social : 3, rue du Laboratoire
L-1911 Luxembourg
R.C.L.: B 191.912

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2015

6. CAPITAL SOUSCRIT

Le capital social est fixé à un million cinq cent soixante-dix mille Euros (EUR 1.570.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de quinze mille sept cents Euros (EUR 15.700,-) chacune, entièrement libérées.

7. RÉSERVES

7.1. Réserve légale

Il est fait annuellement sur les bénéfices nets un prélèvement de 5% au moins affecté à la contribution de la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital. La distribution de cette réserve n'est pas permise.

8. PROVISIONS

Les provisions se décomposent comme suit :

	Au 31.12.2015	Au 31.12.2014
Provisions pour impôts	12.605,00	3.210,00
Provisions réviseurs	5.000,00	5.000,00
Autres provisions	3.481,25	0
	21.086,25	8.210,00

9. IMPÔT SUR LE REVENU

	Impôts exigibles	Total 2015
Privisons pour impôts au début de l'exercice	3.210,00	3.210,00
Mouvements de l'exercice :		
Charges fiscales résultant d'activités ordinaires	1.605,00	1.605,00
Provisions pour impôts à la fin de l'exercice	4.815,00	4.815,00

10. DETTES NON SUBORDONNÉES

Les durées résiduelles des postes de la rubrique « Dettes non subordonnées » se présentent comme suit:

	Durée inférieur à un an	Total au 31.12.2015	Total au 31.12.2014
Dettes sur achats et prestations	27.220,43	27.220,43	3.830,87
Dettes fiscales et au titre de la sécurité sociale	10.196,62	10.196,62	3.210,00
Total	37.417,05	37.417,05	7.040,87

11. PERSONNEL

La Société a employé 2 personnes en moyenne au cours de l’exercice.

12. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

La Société n’a pas d’engagements hors-bilan au 31 décembre 2015.